

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2021**

**Présents : l'ensemble des conseillers**

### **1- Délibérations**

#### **1.1- Vente de badge pour la station service.**

Il s'agit d'un dispositif que pourrait acquérir la mairie pour les usagers fréquents de cette station : pour une somme à définir en Conseil, la mairie remet à l'utilisateur qui en fait la demande un badge associé à un code secret. A chaque utilisation de la pompe, sur présentation du badge et entrée du code, le système enregistre le montant et en fait une compilation mensuelle. La facture récapitulative est adressée mensuellement à l'utilisateur par la mairie.

Ce système qui paraît plus approprié aux professionnels est adopté par le Conseil qui fixe le prix du badge à 20€ pour un usage illimité dans le temps.

Une proposition aux professionnels sera publiée dans l'Ilwipap.

#### **1.2- SIEDA : Adhésion au référencement et à la cartographie de l'éclairage public.**

Cette opération peut être effectuée pour un montant de 1,75€ par point lumineux.

Pour les 100-110 points de la commune le montant sera d'environ 175€ à 190€.

Le géo référencement est effectué sans charge par le SIEDA.

L'adhésion est adoptée

**Notes:** La cartographie des réseaux deviendra obligatoire en 2026.

La maintenance de l'installation de Florentin la Capelle est assurée par Lavergne à St Amans des Cots.

#### **1-3 Site web, rémunération de Marie Vabre.**

Elle est fixée à 250€ brut par trimestre pour la maintenance du site et 225€ brut pour le 1<sup>er</sup> trimestre pour sa remise à jour.

#### **1-4 Demande de subventions travaux**

Suite à la présentation par la commission travaux des projets à venir des demandes de subventions seront faites auprès des différents financeurs

#### **1-5 Achats de jeux en extérieur pour le terrain situé dans le parc de l'église de Florentin.**

Un devis est présenté par Sandra deux conseillers pour un ensemble toboggan et balançoire.

Des demandes de subventions seront également faites.

#### **1-6 Achat par la commune des meubles de l'ancienne locataire du gîte de l'ex presbytère de Florentin.**

Leur prix s'élève à 650€ . Ils seront transférés aux gîtes de La Capelle comme décidé au Conseil Municipal de Janvier.

## **2- Questions diverses**

### **2-1- Présentation de la Roul'Olt par Madame de Plagnard.**

Il s'agit d'une épicerie solidaire itinérante fonctionnant à l'année avec une fréquence de 1 à 2 passages par semaine dans les communes intéressées.

Selon les revenus des clients le paiement serait de 10 à 100% du montant des achats.

L'association Roul'Olt dispose d'un camion, via subvention .

50 000€ sont nécessaires pour le fonctionnement d'où sollicitation auprès des communes et Communautés de communes.

Le niveau de précarité serait basé sur les données de la CAF, de la MSA et des assistantes sociales.

### **2-2 Présentation du projet d'école éco citoyenne à Florentin par Madame Mourgère : ColyEcoto.**

Il s'agit d'un nouveau type d'établissement : collège/lycée indépendant pour des élèves de 10 à de 18 ans en nombre limité:6 à 12.

Pédagogie mixte : éco citoyenne assurée par Mme Mourgère et enseignement par correspondance dont le niveau correspond aux standards de l'Education Nationale assuré par l'école Pi de Montpellier.

Financement :

Par inscription des élèves (6 au minimum): 3000€ par an et dons.

Un local a déjà été identifié: l'ancienne école libre de Florentin.

Pour obtenir l'autorisation d'ouvrir cette structure il est nécessaire de créer une association dont les statuts ont déjà été rédigés par Mme Mourgère.

La création de cet établissement est susceptible d'attirer de nouveaux habitants sur la commune et de la faire connaître car il s'agirait du premier établissement de ce type "sur le canton".

Affaire à suivre.

### **2-3 SMICTOM, colonnes aériennes.**

Ces colonnes seront placées sur le terre-plein près du pont et d'autres en face de la station service Elles seront vidées 2 fois par semaine l'été et une fois par semaine l'hiver.

### **2-4 Marchés des producteurs**

Dates et lieux:

La Capelle: le 8 juillet et le 19 août

Florentin: le 22 juillet et le 5 août.

Une douzaine de producteurs a été définie et retenue.

Une facturation d'emplacement au linéaire pourrait être mise en place comme en de nombreux endroits.

Si la commune perçoit ces paiements il faut créer une régie de recettes.

Autres options: transférer cette fonction à une association de la commune ou ne pas facturer l'emplacement.

Décision à prendre à la prochaine réunion.

### **2-5 Réflexions suite à la réunion d'info sur le tourisme.**

Cette dernière réunion du 13/02 dernier réunissait des délégués des 6 communes de l'ex-communauté des communes de la Viadène et l'OT de St Amans des Cots. Objectif : définir un programme d'activités (sport, animations, visites de sites etc..) pour les touristes résidant dans la

région et assurer l'organisation de ce programme. Un poste d'animateur commun aux 6 communes est proposé.

Nouvelle réunion des mêmes délégués le 23 mars.

**2-6 Rencontre avec les associations: date toujours à fixer, malgré une tentative en fin mars.**

**DATE PROJETÉE POUR PROCHAIN CONSEIL: le mercredi 7 avril à 20h**